

26 juillet 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations entre la France et la Principauté d'Andorre, à Paris le 26 juillet 2012.

Coprince d'Andorre, j'ai reçu avec beaucoup de fierté le Président du gouvernement et le Syndic général et nous avons évoqué ensemble un certain nombre de sujets. Notamment tout ce qui peut favoriser les relations entre la France et Andorre, notamment sur le plan fiscal et je sais le travail qui est mené pour aboutir à une convention.

Nous avons aussi le besoin d'améliorer nos échanges commerciaux, de permettre à des investisseurs de s'installer en Andorre. Il y a la question des infrastructures routières que nous avons aussi regardées. Et enfin, j'ai été saisi une nouvelle fois, c'était la première pour ce qui me concernait, puisque je viens de prendre cette responsabilité, du dossier du lycée et du collège et plus généralement de l'éducation et de la culture.

Je veux que les Andorrans sachent bien combien je suis soucieux d'exercer pleinement la fonction qui m'est reconnue de coprince, et que je le ferai en bonne intelligence et avec le plus grand respect avec les autorités démocratiquement élues par les Andorrans.

J'étais donc tout à fait heureux d'accueillir ces deux haut- responsables et je me rendrai en Andorre à l'invitation qui m'a été faite. Je suis en train de rechercher une date.

Voilà le message que je voulais donner aux Andorrans, que j'aurai donc grand plaisir à rencontrer lors de mon déplacement. Merci.